CA-2014-06

Procès-verbal Conseil d'administration Mardi 29 avril 2014

Représentation à Territoires Citoyens

L'an deux mil quatorze, le dix février, les membres du Conseil d'administration du Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se sont réunis en à Briançonnet à partir de 12h00. Ils ont examiné le projet de délibération concernant la représentation du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur à Territoires citoyens, réseau des Conseils de développement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La réunion du Conseil d'administration était présidée par M. René Perier, assisté d'une secrétaire de séance, Mme Nicole Trevet.

Après avoir rappelé:

- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 2 mars 2013 prévoient que «Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association »;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 4 avril 2014 a régulièrement désigné les neufs membres du Conseil d'administration;
- la description de l'association Territoires Citoyens, réseau régional des Conseils de développement
 - le montant de la cotisation s'élevant à 150,00 € pour l'année 2014

Il est proposé:

- d'adhérer à l'association Territoires Citoyens et d'autoriser le trésorier de l'association à effectuer toutes les démarches en ce sens
- de nommer un représentant titulaire et un représentant délégué.

Après recueil des candidatures, il est décidé ce qui suit :

Délibération:

Le Conseil d'administration autorise l'adhésion à Territoires citoyens et nomme ses deux représentants:

- M. René Perier, représentant titulaire
- M. Ivan Martouzet, représentant délégué

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et les secrétaires de séance.

Le président de séance René Perier

Le secrétaire de séance Nicole Trevet